Flash info #19

la Roche-Neuville

Juin 2023

édito

2023 : Gestion rigoureuse et attractivité

Après une année 2022 marquée par une inflation de nos frais de fonctionnement sans précédent, nous avons été amenés à majorer notre fiscalité locale de 2,5%, majoration à laquelle vient s'ajouter la révision des bases locatives de la taxe foncière de 7,1% opérée par l'état. Cette année encore, l'augmentation des recettes ne viendra malheureusement pas couvrir l'augmentation des charges de fonctionnement dans la mesure où la taxe d'habitation supprimée par l'Etat n'est compensée que sur la base historique de 2017 et non revalorisée. Les dotations de l'Etat attribuées pour notre fonctionnement n'évoluent pas non plus alors que logiquement, elles devraient suivre l'inflation. La suppression des contrats aidés toujours par l'Etat a également impacté significativement, nos charges salariales. Devant cette situation, nous devons rester vigilants pour contenir notre fiscalité locale à un niveau raisonnable et par conséquent faire preuve d'une gestion rigoureuse.

Cette situation n'a pas découragé vos élus qui ont fait le choix de poursuivre la politique d'investissements engagée depuis le début du mandat, ceci pour pérenniser l'attractivité dont bénéficie notre commune. La réflexion menée depuis 18 mois dans le cadre de notre futur P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme) nous conduit à planifier nos investissements pour les 10 années à venir. Il va nous falloir maintenant les hiérarchiser en fonction des sources de financements que nous pourrons mobiliser près de nos financeurs habituels.

L'attribution de différentes subventions de l'Etat, de la Région, du Département et de la Communauté de Communes va nous permettre de démarrer plusieurs investissements programmés d'ici la fin de l'année, à savoir : un parc multisport et la rénovation d'une partie d'une longère à Saint-Sulpice pour y accueillir l'atelier de la coutellerie. A Loigné, les travaux d'aménagement du cimetière et l'implantation de l'espace de Fitness au parc de la mare seront réalisés. Le projet de couverture des terrains de boules avec une toiture photovoltaïque et l'aménagement d'un club house a pris un peu de retard en raison de l'attente des subventions, les travaux devront démarrer avant la fin de l'année.

Après une 1ère viabilisation d'un lotissement à Saint-Sulpice où déjà 2 parcelles sont retenues, la viabilisation d'un nouveau lotissement à Loigné est en cours pour une commercialisation possible des terrains au dernier trimestre. De futurs acquéreurs ont déjà pris des options, preuve que notre commune reste attractive.

Vous avez pu le constater, les travaux d'implantation de la voie douce en direction de Château-Gontier sont engagés et 3 parcelles sur la zone artisanale ont trouvé preneurs.

Je vous remercie de votre compréhension pour la gêne occasionnée par les travaux sur la R.D.1. Ces travaux de voirie doublée d'une voie douce permettront sans aucun doute de renforcer l'attractivité de notre commune.

Je vous invite à suivre l'activité de votre commune et de ses associations sur INTRAMUROS, n'hésitez pas à télécharger cette application sur votre smartphone ; c'est gratuit.

Christophe DELOGÉ, maire délégué de SAINT-SULPICE se joint à moi pour vous souhaiter un bel été et de bonnes vacances

Jean-Paul FORVEILLE,

Maire de La Roche-Neuville

Budget 2023 – Budget général de la Commune

Fonctionnement dépenses : 1 181 208 €

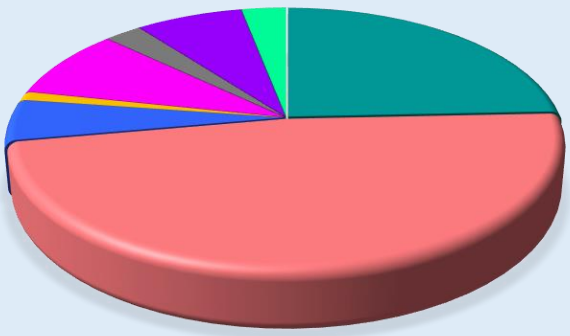

- Charges de personnel 48%
- Charges à caractère général 24%
- Charges financières 3%
- Autres charges de gestion 7%
- Transfert entre sections 3%
- Virement à la section d'investissement 9%
- Dépenses imprévues 1%
- Atténuation de produits 5%

Fonctionnement recettes : 1 181 208 €

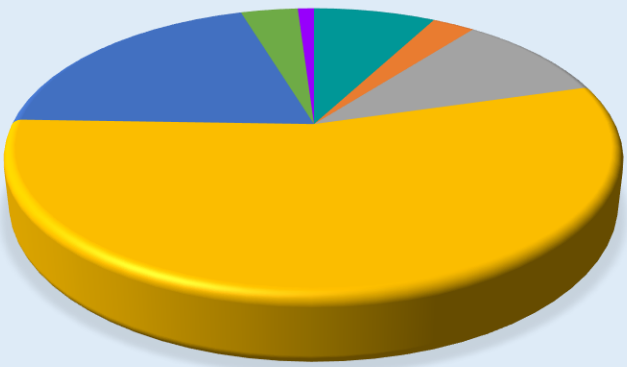

- Impôts et taxes 55%
- Produits des services 10%
- Atténuation de charges 3%
- Excédent antérieur reporté 8%
- Produits exceptionnels 1%
- Autres produits de gestion 3%
- Dotations, subventions 20%

Investissement dépenses : 1 359 401 €

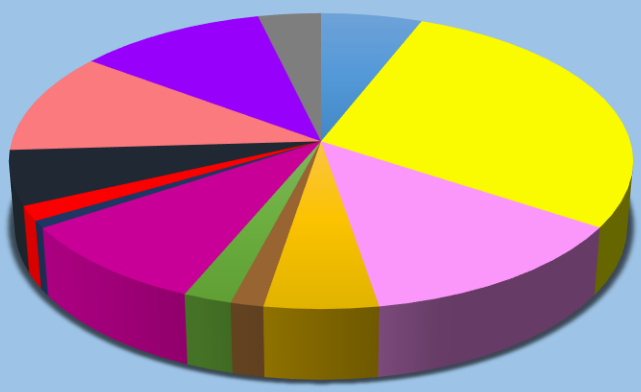

- Résultat Investissement reporté (déficit) 6%
- Emprunts et dettes 28%
- Réserve foncière 13%
- Aménagement cimetières 5%
- Opération rénovation énergétique 2%
- Acquisition de matériels, mobiliers 2%
- Travaux de voirie/Gestion des eaux / PLU 10%
- Travaux de bâtiments/salle des fêtes/école 1%
- Travaux église de Loigné 2%
- Implantation du City Parc à St-Sulpice 6%
- Travaux locaux sportifs pluridisciplinaires 11%
- Aménagement de la Coutellerie 11%
- Espace Fitness 4%

Investissement recettes : 1 359 401 €

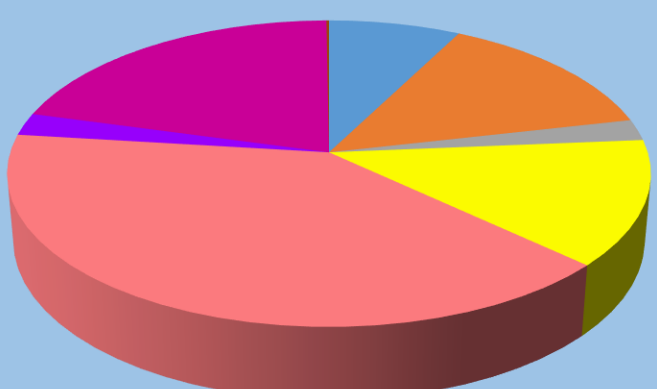

- Virement de la section de fonctionnement 8%
- Cessions d'immobilisations 14%
- Amortissements (op° d'ordre entre sections) 2%
- Dotations 13%
- Subventions d'investissement 40%
- Réserve foncière 2%
- Emprunts 21%

Plusieurs lignes budgétaires ont été alimentées afin de prévoir les programmes d'investissements complets, mais les dépenses et les emprunts ne seront réalisées que partiellement au cours de l'exercice 2023.

ETAT CIVIL – JANVIER A JUIN 2023

CHAUDET Marin, le 21 décembre 2022
MAUSSION Jules, le 4 mars
BRUAND Lucas, le 18 mars
PERRAULT Manon, le 28 mars
BUSSON Lison, le 27 mai

Le 29 avril:
CHAUDET Fabien & Lyse PALUSSIÈRE
Le 27 mai :
CHANTEAU Richard & BAILLY Marina
Le 10 juin :
LEPAGE Jimmy & TAROT Myriam

BUCHOT Marie, le 22 février
BRUAND Denise, le 1er mars

Données personnelles recueillies selon le consentement du RGPD

INFORMATIONS DIVERSES

Carte d'identité

Attention aux délais de RDV !

Les demandes de cartes nationales d'identité se font exclusivement dans les mairies équipées d'un dispositif de recueil tout comme les demandes de passeports biométriques.
Pour le Sud-Mayenne, 5 communes sont équipées : **Craon, Meslay-du-Maine, Château-Gontier**, **Cossé le Vivien et Renazé**. Par conséquent, pour accueillir au mieux les usagers dans les meilleures conditions, il a été décidé de mettre en place pour la ville de Château-Gontier des rendez-vous pour les personnes sollicitant la délivrance de cartes d'identité et de passeports.

Les créneaux sont fixés de la manière suivante :
-Les lundis, jeudis et samedis matin de 8H30 à 11H45
-Les mercredis et vendredis après-midi de 13H30 à 17H45

Recensement citoyen à 16 ans.

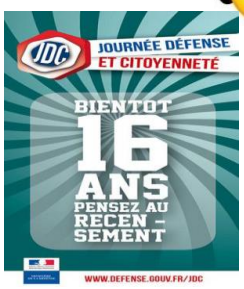

Le recensement citoyen est une démarche **OBLIGATOIRE** à faire à l'âge de **16 ans**.
A la suite de ce recensement, les autorités militaires vous convoqueront pour la journée de défense et de citoyenneté.
Ce recensement vous permettra d'obtenir :

- Votre inscription d'office sur les listes électorales à 18 ans.
- La possibilité de vous inscrire à des concours, examens.
- La possibilité de vous inscrire au permis de conduire.

N'oubliez pas de vous munir de votre pièce d'identité et de votre livret de famille.

Inscriptions scolaires 2023-2024

NB : Le dossier d'inscription est téléchargeable sur le site internet de la commune.

Pour tout renseignement concernant les nouvelles inscriptions :

- **Pour les enfants de Loigné sur Mayenne** - école publique de la Roche Fleurie, contacter la mairie au 02.43.07.28.71.
- **Pour les enfants de Saint-Sulpice**, contacter la mairie de Houssay au 02.43.07.71.17.

Secrétariat de mairie

- **Mairie de Loigné sur Mayenne :**
  RAPPEL DES HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC :
  Lundi – Mardi – Mercredi – Jeudi : 9h00 - 12h30
  Vendredi : 9h00 -12h30 / 13h30 – 17h30
  La mairie de Loigné sur Mayenne sera fermée le lundi 14 août.

- **Mairie de Saint-Sulpice :**
  RAPPEL DES HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC :
  Mardi : 8h30 - 12h00 et vendredi : 14h30 -17h30
  La mairie de Saint-Sulpice sera fermée du 28 juillet au 25 août inclus.

Le saviez-vous ?

Un transfert d'appel est en place entre Saint-Sulpice et Loigné afin de pouvoir répondre à vos appels sur une plage horaire de 5 journées au lieu de 2 pour Saint-Sulpice.

Retrait des sacs jaunes

Les sacs jaunes sont à disposition à la boulangerie, aux bibliothèques et dans les mairies de Loigné sur Mayenne et de Saint-Sulpice.

Bibliothèques

Pendant les vacances d'été :
Les horaires de la **bibliothèque de Loigné** sur Mayenne pour cet été vous seront prochainement communiqués via le site internet de la commune.

La bibliothèque de Saint-Sulpice sera ouverte :

- Les samedis de 10h à 12h en juillet.
- Fermeture complète en août.

IntraMuros

L'application « Intramuros » vous permet de **recevoir des informations ou des alertes sur des événements concernant la commune** (animaux perdus, routes barrées, alertes météo, ...).
L'appli est **GRATUITE et téléchargeable pour une utilisation sur smartphone, sur tablette ou sur ordinateur.**

Avis aux nouveaux résidents

Les personnes nouvellement domiciliées dans la commune sont invitées à se présenter à la mairie, munies de leur livret de famille ou de leur carte nationale d'identité afin de permettre la mise à jour du fichier communal.

Légalisation de signature

Elle peut être obtenue selon les cas :
- à la Mairie de son domicile en présentant le document à légaliser (non signé) et une pièce d'identité portant une signature. En cas d'absence de pièce d'identité, il faut deux témoins munis de leurs pièces d'identité et d'un justificatif de domicile. Les documents à légaliser doivent impérativement être en français ou accompagnés de leur traduction française.

Besoin d'une assistante maternelle?

Vous recherchez une assistante maternelle pour accueillir votre enfant ?
Connectez-vous sur le site du Conseil départemental : www.assistantsmaternels53.fr
La liste est également disponible en mairie.

VIE MUNICIPALE

« Terre de Jeux 2024 »

Le retour des beaux jours aura été l'occasion de grossir les rangs de nos dates d'activités sportives. Au programme, toujours de la marche, du tennis de table et de la course à pied. Les dates sont à consulter sur le site internet de la commune ou sur Intramuros.

Une nouveauté : **le vendredi 23 juin**, de 18h à 22h, une première « soirée jeux » a réuni plus de vingt personnes autour de la salle des fêtes de Saint-Sulpice et du P'tit Bar pour une soirée conviviale. Différents jeux ont permis à chacun de briller ou de perdre, et toujours dans la bonne humeur : pétanque, mölkky ou palets. Ces jeux en équipe ont surtout aidé des roche-neuvillois à mieux se connaître. De l'avis de chacun, c'est une opération à renouveler !

Une autre date est à marquer dans vos calendriers : le **dimanche 3 septembre** aura lieu la 2ème édition de notre rendez-vous communal Fête vos jeux. Le programme toujours aussi riche vous emmènera à l'écluse de Neuville le matin pour découvrir ou pratiquer course à pied, marche, VTT ou cheval (pour les initiés avec leur monture). Le midi nous nous retrouverons sur l'espace de loisirs de la mare pour partager le repas et passer une après-midi autour de jeux. Surveillez vos boites aux lettres pour avoir plus d'informations et pour vous inscrire à cette journée. Un bulletin d'inscription va bientôt circuler. On vous attend nombreux !

L'ALL : Athletic Laigné Loigné

Venez découvrir le monde du football ! L'Athlétic Laigné Loigné ouvre ses portes aux enfants (nés avant juin 2018) pour une journée d'initiation gratuite. Que vous soyez un garçon ou une fille, notre équipe de bénévoles est là pour vous accompagner et vous apprendre les bases de ce sport passionnant. N'hésitez plus et rejoignez-nous pour une journée amusante et instructive.

U7/U9 : de 14h à 15h30
U11 : de 16h00 à 17h30

- Mercredis 7/14/21 et 28 juin

Contact : Gaylord CHAUDET au 06.63.60.48.61

Focus

Depuis février 2023, une équipe d'une quinzaine de bénévoles a repris ses recherches, autour de Florence Harnay, responsable du service Patrimoine du Pays de Château-Gontier.

Cette équipe se réunit une fois par mois, avec pour objectif d'écrire (d'ici la fin de 2023 ?) un livre sur les 2 communes déléguées de La Roche-Neuville : "Focus sur La Roche-Neuville". Ce livre contiendra une grande partie historique (des romains jusqu'au viaduc, avec un point important sur la 2nde guerre mondiale), mais aussi un chapitre sur le patrimoine architectural et religieux, un autre sur l'économie (notamment touristique et agricole), des témoignages, ...

Concernant "Loigné", les recherches historiques sont facilitées par le travail très conséquent qu'avait réalisé Patrick Planchenault. Ses recherches figurent déjà sur le site de la mairie et à la bibliothèque de Loigné.

Pour retrouver des éléments historiques sur Saint-Sulpice, les membres de l'équipe compulsent les archives ainsi que les monographies communales écrites par les instituteurs il y a plus de 120 ans.

C'est un travail intéressant, pour lequel chacun apporte ses compétences et connaissances, et partage ses trouvailles. Le groupe reste ouvert : toute personne intéressée peut venir l'étoffer.

Si vous avez des photos, ou tout document pouvant éclairer et alimenter ces recherches, contactez la mairie. L'équipe des bénévoles compte sur l'aide de chacun : anciennes photos, actes anciens, anecdotes, ...

Cérémonie du 8 mai

Dans le cadre de la commémoration du 8-Mai, en mémoire de la fin de la Seconde Guerre mondiale et de ses combattants, l'impasse au nom d'Abraham Baum, juif déporté et mort à Auschwitz en 1942 a été inaugurée en présence de sa petite-fille, venue du Canada.

Conseil Municipal d'Enfants

Depuis septembre 2022, un nouveau conseil municipal d'enfants a été installé et 9 nouveaux conseillers ont été élus.
Une équipe mixte et bienveillante, composée de Mathis LE MASSON, Azilis BOUGIS, Bastien DURAND, Hugo AUVINET, Rachel DAULAY, Soline DELEPINE, Léonie CLAVREUL, Aaron CADOR DEGOULET et Yaël HIVERT.

Les jeunes élus ont mené différents projets sur l'année 2022/2023 :

- Tenue d'un stand sur le marché de Noël, le bénéfice a été reversé à l'association « UNICEF »
- Distribution de paquets de chocolats aux personnes isolées de la commune
- Création d'un diaporama et présentation orale lors des vœux du Maire
- Organisation de la chasse aux œufs le vendredi 7 avril
- Participation aux commémorations du 11 novembre et 8 mai avec une belle cérémonie d'hommage à Abraham BAUM
- Aide auprès de l'APE lors de la boum déguisée, pour la distribution des repas, le vendredi 24 mars
- Relance de l'opération « Nettoyons la nature » qui aura lieu prochainement
- Aide à l'organisation des journées « Terre de jeux 2024 »

Un mandat qui touche à sa fin, mais nous pouvons les remercier pour leur investissement et leur dynamisme.

Dispositif « Argent de Poche »

A l'occasion des vacances d'été, l'opération « Argent de poche » est renouvelée. A ce titre, 10 jeunes entre 16 et 18 ans pourront bénéficier de ce dispositif du 3 au 28 juillet 2023.
Prochain dispositif du 23 octobre au 3 novembre.

Dispositif « Pass'Citoyen »

La commune a mis en place le «Pass'Citoyen» pour tous les jeunes entre 16 et 20 ans (révolus).
En contrepartie d'une mission citoyenne de 20h, une aide de 175€ est attribuée afin de financer le permis B.

URBANISME & CADRE DE VIE

Elaboration du PLU de la Roche-Neuville

La commune de La Roche-Neuville poursuit l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme avec l'élaboration des documents règlementaires c'est-à-dire les documents sur la base desquels les futures autorisations de sols seront délivrées (permis de construire, déclaration de travaux, etc.)

Une concertation du public organisée du 15 mai au 16 juin dernier a permis aux habitants de La Roche-Neuville de s'exprimer sur les documents mis à disposition aux mairies de Loigné sur Mayenne et de St-Sulpice.

Pour information, une enquête publique aura lieu en fin d'année. Les permanences du commissaire enquêteur vous seront communiquées ultérieurement via le site internet de la commune et Intramuros mais aussi par la distribution d'un flyer dans vos boîtes aux lettres.

Rappel des règles d'urbanisme

Nous vous rappelons que tous **les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur** d'une construction, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment, de percer ou d'agrandir une ouverture **sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation.** En voici quelques exemples :

- **Abri de jardin**
- **Modifications des ouvertures**
- **Changement de menuiseries**
- **Ravalement de façade**
- **Réfection de la toiture**
- **Pose de fenêtre de toit**
- **Piscine / Carport …**
- **Suppression d'une haie protégée**

Il est important de respecter cette réglementation, faute de quoi vous seriez en infraction avec le Code de l'urbanisme. Selon la nature des travaux envisagés, il peut s'agir d'une simple déclaration préalable, ou d'un permis de construire

Le secrétariat de mairie reste à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches.

Lotissement à Saint-Sulpice

Les parcelles du lotissement de l'Espace Ferdinand Barais sont disponibles à la vente à partir de 18 000€ TTC.
A ce jour, 2 parcelles sont réservées.

Lotissement à Loigné sur Mayenne

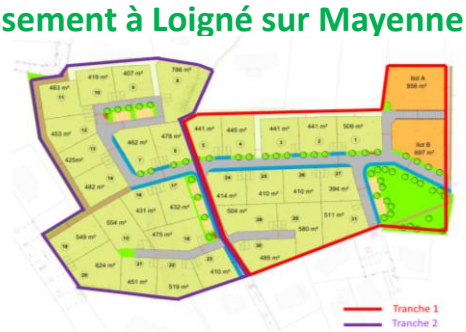

Les travaux de viabilisation de la 1ère tranche du lotissement de La Pièce-Martin sont en cours de réalisation !
Les parcelles sont disponibles à la vente à partir de 28 000€ TTC.
N'hésitez pas à contacter la mairie pour toute information complémentaire.

Opération tranquillité vacances

Vous allez bientôt quitter votre domicile et vous souhaitez le sécuriser ? Vous pouvez demander à la gendarmerie de surveiller votre domicile !

Après inscription sur la plateforme service-public.fr ou directement en gendarmerie, les militaires organiseront leurs patrouilles pour aller vérifier que le domicile des citoyens n'a pas été victime d'un cambriolage.
Ainsi, en cas de problème, les habitants seront prévenus directement ou par le biais d'une personne de confiance. Ce qui permet selon les services de sécurité de **« limiter le préjudice subi : remplacement des serrures, inventaire des objets volés, contacts avec la société d'assurance ».**

Biodéchets

Pour réserver votre composteur individuel de 400L

Le tri à la source des biodéchets sera rendu obligatoire en France dès le 1er janvier 2024.
A ce titre, la Communauté de Communes du Pays de Château-Gontier donne aux résidents la possibilité de **réserver un composteur en bois** financé à 50% par la Communauté de Communes. Le reste à charge est de 35 euros. La réservation se fait via le **site internet** du Pays de Château-Gontier, **onglet Environnement > Composter et jardiner au naturel.**
Pour ceux qui n'ont pas accès à internet, il existe un formulaire papier à disposition aux mairies de La Roche-Neuville. **Ce formulaire est à retourner à l'Hôtel de Ville de Château-Gontier**.

Bruit de voisinage

Les **aboiements excessifs** de chiens peuvent être une cause de stress aussi bien pour l'entourage que pour l'animal.
Une solution de dressage efficace et simple existe : **utiliser un collier anti-aboiement.**

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que **tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses**… ne peuvent être effectués que :

- **les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14 h à 19h30**
- **les samedis et mercredis de 9h à 12h et de 15h à 19h**
- **les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.**

[article 9 de l'arrêté préfectoral n° 2008-D-278 portant réglementation des bruits de voisinage]

Dépôts sauvages

Nous vous rappelons : les dépôts sauvages (que ce soient des déchets verts, du cartonnage, des détritus …) sont interdits sur la voie publique, sur les terrains communaux et privés.

De même, les espaces de tri sélectif doivent être utilisés à bon escient et les dépôts réalisés dans les containers et non à côté, comme nous le constatons parfois.
Nous comptons sur votre vigilance.
Tout dépôt sauvage est sanctionné d'une amende de 3ème classe en référence du code pénal, article R.6321

ALSH Retour en images

✓ **Thèmes des petites vacances** :

Février : Evadons-nous
Avril : Chez nous, on aime les différences

Thèmes des mercredis :

- La fête des rois et des reines
- Joyeuses Pâques
- Un air printanier

ALSH Vacances d'été

Ouverture de l'accueil de loisirs du lundi 10 juillet au vendredi 4 août, avec pour thématique « La gazette de Loigné»

Une journée à thème sera proposée chaque semaine.
Et toujours les activités à la carte pour les plus grands (9 à 15 ans : âges définis sur le programme en fonction des activités).

L'équipe d'animation de juillet sera composée de : Daphné GAUDIN, Marion CHAUVEAU (directrice), Angélique CORMIER, Gracia DEPERIERS, Clément HAMME (stagiaire BAFA), Oscar HOUDAYER (stagiaire BAFA), Inès HELOISE, Clara BOUIN (stagiaire BAFA), Lou-Ann VERON et Fabien LE MASSON. Si besoin, d'autres personnes pourront venir renforcer l'équipe.

Ouverture également de l'ALSH du lundi 28 août au vendredi 1er septembre : pour les enfants de 3 à 12 ans.
L'équipe d'animation d'août sera composée de : Angélique CORMIER (directrice), Gracia DEPERIERS, Inès HELOISE, Oscar HOUDAYER (stagiaire BAFA) et Fabien LE MASSON.

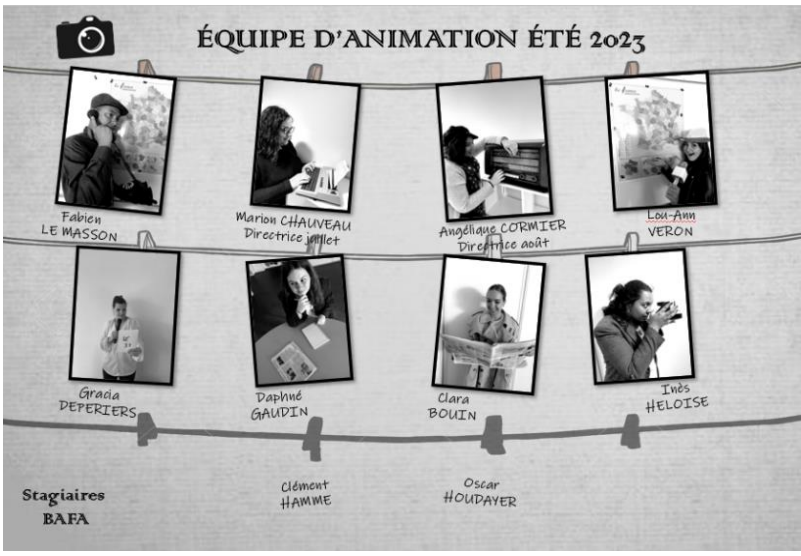

Venez vivre de superbes aventures, l'équipe d'animation vous attend nombreux !!!

INSCRIPTIONS SUR LE PORTAIL FAMILLES AVANT LE 2 JUILLET 2023

Pour tout renseignement supplémentaire, contacter Marion CHAUVEAU :

-Par mail : clsh.loignesurmayenne@gmail.com

-Par téléphone : 06-07-07-78-10 OU 02-43-07-65-92